



CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Habitation individuelle

numéro : 20170418-0000502140-01-1

valide jusqu'au : 18/04/2027

IDENTIFICATION DE L'HABITATION

Adresse Avenue Eugène Plasky, 30
1030 Schaerbeek

Appartement A003
Appartement 3B

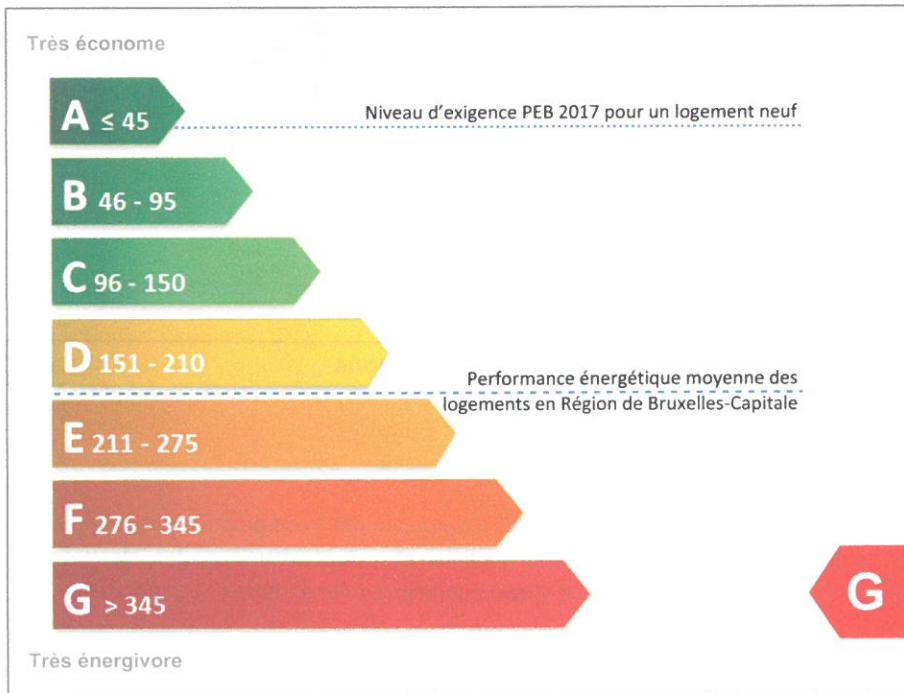
Surface brute 70 m²



Ce certificat PEB donne des informations sur la qualité énergétique de ce logement et sur les travaux qui pourraient être effectués pour améliorer son niveau de performance énergétique. Cette performance peut être comparée à celle que devrait, au minimum, atteindre ce même logement en construction neuve. Elle peut aussi être comparée à la performance énergétique moyenne des habitations de la Région de Bruxelles-Capitale.

Indicateurs de performance énergétique de l'habitation

Classe énergétique



Indicateurs spécifiques

Energie renouvelable	
Aucune énergie consommée par l'habitation ne provient de sources renouvelables.	
PEU	Emissions CO ₂
	La quantité annuelle de CO ₂ émise par ce logement pour un usage standardisé sera de
	197 kg/(m ² .an)
	BEAUCOUP

Consommation d'énergie primaire

Consommation d'énergie primaire annuelle par m ²	1.018	[kWhEP/(m ² .an)]
Consommation d'énergie primaire annuelle totale	71.235	[kWhEP/an]



CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Habitation individuelle

numéro : 20170418-0000502140-01-1

Recommandations pour améliorer la performance énergétique de ce logement

Conformément à la procédure définie par la Région de Bruxelles-Capitale, les recommandations reprises dans ce document sont générées sur base des données encodées par le certificateur.

Pour relever ces données, le certificateur s'appuie sur ses constatations visuelles et sur les informations techniques contenues dans les documents remis par le propriétaire.

Certaines caractéristiques énergétiques du bien certifié peuvent cependant rester indéterminées. Dans ce cas, le logiciel utilisera des valeurs par défaut basées sur l'année de construction et/ou de rénovation du logement.

Le Certificat PEB fournit donc des recommandations d'autant plus pertinentes que des données précises auront pu être encodées par le certificateur.

Les 3 principales recommandations à mettre en œuvre

Les 3 recommandations principales à mettre en œuvre dans ce logement pour se rapprocher de la performance énergétique minimale requise pour un logement semblable nouvellement construit sont :

N°	Cible	Recommandation	Evolution de la classe énergétique	Diminution de la consommation grâce aux travaux annuelle d'énergie
1.		Isoler la façade		-9%
2.		Isoler la façade + Remplacer les fenêtres (profilés et vitrage)		-13%
3.	-	-	-	-

Aide pour la mise en œuvre des recommandations

Que vous soyez propriétaire ou locataire, contactez Homegrade !

Cette initiative de la Région de Bruxelles-Capitale, coordonnée par Bruxelles Environnement, vous propose des services gratuits de spécialistes pour vous aider à diminuer vos consommations au quotidien et vous communiquer des informations utiles sur les coûts, les bonus financiers et les aspects techniques des recommandations pour améliorer la performance énergétique de ce logement.

Vous pouvez bénéficier gratuitement d'une visite à domicile d'un conseiller, de petites interventions pour économiser de l'énergie, et si vous décidez de mettre en oeuvre les recommandations pour améliorer la performance énergétique de ce logement, les conseillers vous accompagneront même à chaque étape des travaux. www.homegrade.brussels

